

Patricia  
Tourancheau

# LE GRÊLÉ

LE TUEUR ÉTAIT UN FLIC



**35 ans pour  
démasquer  
le serial killer**

Seuil





# Le Grêle

## Du même auteur

1993, mode d'emploi  
*Ramsay, 1990*

Les Postiches. Un gang des années 80  
*Fayard, 2004*

Brigade anti-criminalité  
Avec Sébastien Bennardo  
*Flammarion, 2013*

Guy Georges. La Traque  
*Fayard, septembre 2010*  
*et Pocket, mars 2013*

Le 36. Histoires de poulets, d'indics et de tueurs en série  
*Seuil/Les Jours, 2017*

Grégory. La machination familiale  
*Seuil/Les Jours, 2018*

Le Magot. Fourniret et le gang des Postiches :  
mortelle rencontre  
*Seuil/Les Jours, 2019*

Patricia Tourancheau

# Le Grêlé

Le tueur était un flic

Seuil **LES**  
JOURS  
.FR

ISBN 978-2-02-150717-1

© Éditions du Seuil, mars 2022

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## Prologue

C'est la plus grande énigme criminelle française du dernier siècle. Pendant plus de trente ans, depuis l'assassinat, le 5 mai 1986, de Cécile Bloch, une fillette de 11 ans, les enquêteurs de la brigade criminelle du 36 quai des Orfèvres, sanctuaire de la police judiciaire à Paris, ont cherché sans relâche un tueur en série surnommé « le Grêlé ». Aujourd'hui, ce *cold case* qui a rebondi au gré de multiples portraits-robots, fausses pistes et autres progrès de la police scientifique, vient enfin de trouver son épilogue.

Le 30 septembre 2021, à l'issue de la traque la plus longue jamais menée dans notre pays sur les traces de ce redoutable meurtrier qui s'en prenait à des enfants mais aussi à des adultes, trois générations d'enquêteurs de la Crim découvrent le véritable profil de cet homme camouflé sous un uniforme. Et moi, fait-diversière habituée du « 36 » qui piste par ricochet ce tueur éclectique depuis si longtemps, je l'apprends au même moment.

La révélation m'est faite ce matin-là par un coup de fil : « Il y a un mec dans le Sud, un ancien gendarme suspecté d'être le Grêlé, qui s'est suicidé avant sa convocation pour prélever son ADN. » *Illico*, mon obsession pour ce type qui a tué et violé des gamines dans les années 1980 se réveille et me galvanise. Il n'y a plus que le Grêlé qui compte. Vite, appeler un policier pour vérifier. « C'est juste, me confirme-t-il, mais attendons les résultats de l'autopsie et la comparaison ADN, ce soir entre vingt-trois heures et minuit ! » Celui-ci me confie qu'il a laissé une lettre posthume pour sa femme où il avoue avoir « tué des innocents » et préféré mourir pour éviter un procès d'assises.

Je fonce chercher la boîte d'archives rouge, étiquetée « Le Grêlé. Cold case », restée ouverte pour accueillir les nouveaux témoignages

qui me parviennent sur cet insaisissable et sinistre personnage. Ce rebondissement me met dans un tel état d'excitation que je dois m'efforcer de rester zen malgré les cafés engloutis et les cigarettes grillées à la chaîne. Car des suspects au profil idéal, dans ce dossier du Grêlé, il y en a eu à la pelle. Prudence, donc. N'empêche, une source bien tuyautée partage mon intuition, « cette piste sent en effet très, très bon ». Entre deux appels de confrères qui me sollicitent pour parler du Grêlé, je contacte des policiers pour en savoir plus sur le suicidé. On me dit qu'il est né en 1962. Ça colle ! On connaît l'âge approximatif de l'étrangleur de Cécile Bloch, car son frère aîné Luc, qui avait pris l'ascenseur avec le futur meurtrier, lui avait donné entre 25 et 30 ans. On savait donc qu'il était né entre 1956 et 1962. Je laisse un message de soutien à Luc Bloch qui m'avait accordé sa confiance et son interview pour mon livre sur *Le 36*, puis pour un podcast sur le Grêlé diffusé par la plateforme Sybel.

Comme tous les poulets du 36 quai des Orfèvres qui ont enquêté sur ce redoutable pervers qui se faisait appeler Élie Lauringe et m'ont refilé leur phobie du Grêlé, aussi contagieuse que la petite vérole, je collectionne ses portraits-robots dont le premier, à l'allure sage et à la peau abîmée, fut dessiné par Luc Bloch. Je connais sa haute taille de plus de 1,80 m, ses mains impressionnantes, ses blousons de cuir, baskets, ceinturons et cigarettes Marlboro, et au plus fort de mes investigations, il m'est arrivé de sursauter dans la rue en croisant un homme de même stature et d'un look similaire. Il faut dire que j'habite dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tout comme la famille Bloch à l'époque de l'assassinat de Cécile. À l'instar des policiers qui l'ont traqué en vain, je connaissais ses travers et sa physionomie, mais pas son identité.

Et j'apprends enfin ce nom ! Chose incroyable, celui que l'on sur-nommait parfois avec les flics « l'acnéique » ou « le vérolé » porte le patronyme de François Vérove. Pour commencer, je lis sur le premier texto « Vérole », je ne me trompe que d'une consonne... On me déroule rapidement ses états de service : gendarme à la Garde républicaine à Paris de 1983 à 1988, puis policier motocycliste en banlieue parisienne. On m'assure qu'il était basé en Seine-et-Marne en juin 1994, à l'époque où une fillette de 11 ans, Ingrid, a été embarquée et menottée

à Mitry-Mory par le conducteur d'une Volvo 340, se présentant avec autorité comme un policier, avant de la séquestrer puis de la violenter.

Cet ancien membre des forces de l'ordre correspond bien à l'intrus qui avait abordé d'autres collégiennes à Paris en 1987 en exhibant une carte tricolore de policier, une arme dans un holster, un talkie-walkie et une paire de menottes. Plusieurs enquêteurs du 36 quai des Orfèvres avec lesquels j'entretiens des relations suivies depuis mon embauche à la rubrique police de *Libération* à Paris fin 1990 ont longtemps pris cet agresseur pour un usurpateur. Je leur posais parfois la question : « Vous ne croyez pas que le Grêlé est un vrai policier ? » Mais qu'un flic ou un gendarme ose se présenter sous sa vraie qualité, prenne ce risque insensé avant de violer, leur paraissait inimaginable. Je sais que l'hypothèse n'avait pas été totalement écartée, mais leurs successeurs à la Crim ont plutôt cherché le Grêlé du côté des flics déviants, aux mœurs bizarres, avec un passif judiciaire ou des soucis de discipline, ou encore des candidats recalés au concours d'entrée dans l'Institution, et donc frustrés.

Alors je téléphone à Bernard Pasqualini, l'enquêteur de la première heure, hanté par le tueur de la petite Bloch, pour lui communiquer la bonne nouvelle qu'il n'attendait plus. Il m'avait si souvent répété qu'il redoutait de mourir sans connaître la clé de l'énigme, et d'emporter dans sa tombe le portrait-robot de l'insaisissable Grêlé et la photo de Cécile Bloch. Entendre au bout du fil l'excitation et le soulagement de Bernard Pasqualini, qui en a « la chair de poule », me réjouit au plus haut point. Nous sommes liés par ce mystérieux Grêlé qui nous taraude, et nos discussions depuis trente ans tournent souvent autour de lui. Cet ex-inspecteur divisionnaire chef de groupe à la Crim qui pistait « un mec négligé, poussiéreux », décrit par Luc Bloch, « presque un clodo, en tout cas un marginal », n'en revient pas que ce meurtrier ait pu porter l'uniforme.

Au téléphone, son adjoint Jean-Louis Huesca, qui n'a jamais cru à la fiabilité de ce premier portrait-robot aux airs d'angelot, se dit « amer » et, d'une voix blanche, ne masque pas son sentiment d'échec : « On s'est plantés au vu des éléments du dossier, et du manque de moyens, c'est une faillite personnelle. » Son collègue Alain Vasquez de la Crim qui, de son côté, investiguait sur un double crime d'adultes commis dans le Marais à Paris en avril 1987, et imputé au Grêlé

tardivement – en 2001 seulement – grâce à l’ADN, se rassure en se disant que rien dans son dossier n’aurait permis de l’identifier.

Soudain, la plus grande énigme criminelle du xx<sup>e</sup> siècle, longtemps restée méconnue en France, intéresse la terre entière, et passionne même les reporters britanniques et israéliens. Du coup, l’alerte Google que j’avais créée voilà cinq ans sur le Grêlé et qui me livrait inlassablement les bulletins météo liés aux intempéries, aux tempêtes de grêle, me prévient enfin d’articles sur ce *serial killer*. Dans mes archives, je retrouve le premier avis de recherche de cet « individu », daté du 14 mai 1986, avec le portrait-robot du boutonneux, un document rarissime que, sans réfléchir, je balance sur Twitter et Instagram avec la photo de ma boîte rouge, avant de le retirer lorsque l’agence AP propose de me l’acheter... Je retrouve aussi de nombreuses lettres, mails et notes dans mes cahiers sur des pistes diverses que des personnes m’ont fournies. C’est dingue comme ce Grêlé a poussé les gens à soupçonner des voisins, des proches, et même des parents, comme ce cuisinier d’ambassade obsédé par un ex-collègue, ou cet autre qui m’adresse un texto à 20 h 19 : « Nous nous étions contactés fin 2020 car j’ai cru un moment que mon père était le Grêlé... » Bien des points qu’il m’avait livrés sur son défunt père correspondaient au Grêlé, sauf le groupe sanguin que je l’avais incité à chercher. Et le voilà lui aussi stupéfait : « Si les faits sont avérés, on savait que c’était un sale type mais alors, un gendarme !!! »

En cherchant ce François Vérove sur les réseaux sociaux, je tombe sur son compte Twitter et découvre la photo de cet homme d’apparence banale, souriant, un brin déplumé, fine moustache et collier de barbe, qui regarde l’objectif par-dessus ses lunettes, accolé à une adorable enfant blonde aux yeux bleus, sa petite fille. Une fois le choc passé, je scrute ce visage en quête de similitudes avec les portraits-robots, et j’en remarque plusieurs : la forme ovale de sa figure, son menton pointu, ses oreilles légèrement décollées et sa mèche peignée sur le côté. Tout comme Luc Bloch, je trouve qu’il ressemble assez au portrait-robot vieilli du Grêlé. Un étudiant en audiovisuel qui me contacte *via* Messenger me déniche d’autres images publiques de François Vérove qui pose en policier à Montpellier ou au conseil municipal de Prades-le-Lez.

À 23 h 28 apparaît sur ma boîte mail le communiqué du parquet de Paris : « la comparaison ADN a établi la correspondance entre le profil

génétique retrouvé sur plusieurs scènes de crime et celui de l'homme décédé », François Vérove. Enfin ! L'empreinte génétique partielle du Grêlé était pourtant dans le fichier national depuis 1998, et jamais ne « matchait » avec le génotype de l'un des 3,5 millions de délinquants et criminels répertoriés. Au point que la plupart des policiers le croyaient mort ou parti à l'étranger. Comme Bernard Pasqualini, satisfait d'obtenir enfin la réponse sur l'identité du Grêlé mais dubitatif sur sa qualité de représentant de la loi. Il se demande si cet homme n'est pas entré dans la gendarmerie ou la police après ses crimes pour se mettre à l'abri. Quand je lui assure que le tueur de Cécile Bloch était déjà gendarme en 1986, depuis trois ans, désarçonné, Bernard m'avoue piteusement : « S'il n'y avait pas l'ADN, je ne l'aurais jamais cru, ce n'est pas du tout ce que j'avais imaginé. Il ne ressemble à rien, c'est un passe-muraille et un homme de ce profil-là, je ne le vois pas violer ces jeunes filles. » Au fil de nos échanges, cet enquêteur de la première heure finit par se rendre à l'évidence : « Il est gendarme en 1986, le lundi matin où il va tuer Cécile, il est probablement parti de la caserne où il devait loger dans un appart de fonction. »

Les coéquipiers de la Crim comprennent enfin pourquoi et comment ce meurtrier sexuel a pu les mettre en échec durant trente-cinq ans. Parce qu'il était un gars de la « maison », un véritable professionnel des forces de l'ordre qui a utilisé ses attributs et son équipement pour abuser d'adolescentes et qui, tapi au sein même de l'Institution, a su déjouer ses recherches, et l'a complètement dupée. Connaisseur des procédures judiciaires et avisé des recoupements génétiques de ses forfaits à la fin des années 1990, ce policier motard devenu syndicaliste a su les contourner pour échapper à ses collègues.

Et lorsque ces derniers, après avoir exploré des dizaines de fausses pistes – celles de réparateurs d'ascenseur, de pédophiles invétérés, de jardiniers élagueurs, de maîtres-chiens et agents de sécurité, d'abonnés d'une revue de BD porno et d'employés d'aéroport, de propriétaires de Volvo blanche et autres tueurs en série –, ont fini par se demander si le « faux policier » muni de tout l'attirail, maîtrisant le jargon et les gestes (fouilles à corps, contrôles d'identité), n'en était pas un vrai, le Grêlé a stoppé net son activité criminelle. Trop dangereux pour lui ! La Crim exploitait en effet des listings de fonctionnaires de police d'Île-de-France ayant fauté à un moment ou un autre, et ayant été

punis ou virés. Ce n'était pas le cas du flic motocycliste François Vérove, bien sous tous rapports, délégué syndical qui, officiellement, n'avait jamais commis d'incartade, encore moins de délits répertoriés. Est-ce parce qu'il a senti ses collègues se rapprocher de la bonne piste qu'il s'est efforcé de rentrer dans le rang ? Ou parce que les progrès scientifiques, l'apparition de l'ADN, imparable, menaçaient de le trahir sur chaque nouvelle scène de crime ?

Alors, comme le confesse ce criminel à son épouse dans sa lettre testament, le flic Grêlé aurait réussi à étouffer ses pulsions, « à se libérer de ses obsessions » grâce à une thérapie, et à se réinsérer dans la société, comme si de rien n'était. C'est donc un homme devenu respectable, bon père de famille et conseiller municipal, ex-gendarme devenu policier parfaitement insoupçonnable, aux antipodes du sans domicile fixe négligé et déséquilibré imaginé par certains policiers, qui se dévoile aujourd'hui.

Impossible de fermer l'œil cette nuit-là. Je me passe et ressasse le film du Grêlé. Et tout à coup, je pense à une agression reliée tardivement aux dossiers. Je retrouve les pages de l'interview de cet ado par un passionné qui a lancé voilà trois ans sur le Net un appel à témoins « Ensemble, retrouvons le Grêlé ! » et m'a transmis des pistes d'enquête, pour vérifier des infos ou les faire remonter à la Crim, comme la photo d'un pompier qu'il suspecte. Je relis le témoignage de Cyril qui le 1<sup>er</sup> avril 1987, un mercredi après-midi, organisait pour ses 14 ans une boum, interrompue sous prétexte de tapage par un homme armé qui a fini par dégager les gamins, attacher le garçon et violer sa copine. Je sens qu'il y a eu un bug dans l'enquête à ce moment-là. Les points d'interrogation se bousculent dans ma tête. Je réaliserai plus tard qu'il me manque des détails cruciaux rapportés par Cyril à la police et à la justice, qui verrouillent ce dossier mastodonte, sur le statut et le prénom déclinés par l'agresseur.

« Je n'ai pas pu m'empêcher de penser à vous aujourd'hui et de me dire que vous allez enfin avoir les réponses au plus grand *cold case* de France ! » m'écrit le soir du dénouement Cédric C. qui avait suspecté un temps son père d'être le Grêlé. Hélas, ce n'est pas si facile. Le suicide de Vérove anihile d'emblée toutes les explications qu'il aurait pu fournir aux psychiatres, à la cour d'assises et aux victimes. La mort par overdose de médicaments qu'il s'est donnée à dessein

## PROLOGUE

entraîne l'extinction des poursuites judiciaires à son encounter, prive les victimes d'un procès mais évite à sa famille l'opprobre public. Il confie à sa femme qu'il n'a plus rien fait de mal après sa thérapie, « en 1997 ». Cette date me plonge dans un abîme de perplexité. Car la Crim a perdu officiellement sa trace après le rapt et le viol d'Ingrid, le 29 juin 1994.

La justice lui impute formellement trois assassinats et deux viols, signés par son ADN. Et lui attribue une vingtaine d'autres faits de gravité diverse, homicides et tentatives, enlèvements, séquestrations, viols, attentats à la pudeur, agressions ou « usage de la fausse qualité de policier ». Quels autres crimes ou agressions a pu commettre ce prédateur entre 1994 et 1997 ? Comment a-t-il pu disparaître des radars durant trois ans ? Ce gendarme en caserne à Paris dès 1983 a-t-il commencé ses méfaits avant l'année 1986 ? Combien de victimes exactement à l'actif de François Vérove ? Autant de questions vertigineuses.

Pour tenter d'y répondre, et découvrir d'éventuels crimes ou délits impunis, la juge Nathalie Turquey, aidée des piliers de la Crim dévolus à ces affaires, va continuer à fouiller son passé. Et moi dans leurs pas. Mais pour essayer de comprendre où et quand la Crim l'a loupé, comment ce caméléon les a grugés, et décrypter les personnalités multiples du Grêlé, il faut remonter dans le temps le parcours de ce flic criminel et reprendre minutieusement les dossiers depuis plus d'un tiers de siècle.



## Ci-gît Cécile Bloch, 1975-1986

Au 36 quai des Orfèvres, lundi 5 mai 1986, bureau 302 de la brigade criminelle, qui donne sur le Pont-Neuf, les six inspecteurs du groupe Pasqualini qui sont de permanence attendent de dérouiller. Le chef, Bernard Pasqualini\*, termine un rapport en quatre exemplaires avec du papier carbone sur son antique machine Olympia à propos du « flingage d'un policier » par le gang des Postiches à la sortie d'une banque<sup>1</sup>. Réputé « carré » et sérieux, le divisionnaire au petit bouc porte un complet-veston avec gilet et cravate, comme il se doit lorsque l'on risque de pénétrer dans l'intimité de gens frappés par le meurtre d'un parent : « Au 36, on nous appelait "la brigade des costards" ». »

### **Jean-Louis Huesca prend « deux claques dans la figure »**

Sur le coup de 16 heures, l'état-major du 36 prévient les administratifs du bureau 305 qu'un crime a eu lieu. Bernard Pasqualini, indicatif radio « Cristal 16 », reçoit l'alerte : « Fillette découverte au 116 rue Petit, Paris XIX<sup>e</sup>, au troisième sous-sol, nom Bloch, prénom Cécile, 11 ans. Le parquet vient de saisir la Crim<sup>2</sup>. » Déjà debout, Bernard Pasqualini répercute la nouvelle à son équipe : « On dérouille, une gamine, 116 rue Petit, XIX<sup>e</sup>. » Il ne peut s'empêcher de penser à

\* Les personnages dont les noms sont suivis d'un astérisque font l'objet d'un portrait en annexe.

1. Le 14 janvier 1986, des bandits sont repérés dans une banque de la rue du Docteur-Blanche, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et déclenchent une fusillade mortelle contre les policiers de la BRB et de la BRI. De permanence à la Crim, le groupe de Bernard Pasqualini s'occupe de l'enquête pour homicide, tentatives et prise d'otages visant les Postiches.

2. Sauf mention contraire, les citations attribuées à Bernard Pasqualini, Jean-Louis Huesca et Luc Richard-Bloch sont extraites d'entretiens avec l'auteur.

son fils – qui a le même âge que la victime. Son adjoint, Jean-Louis Huesca\*, prend, lui, « deux grandes claques dans la figure » : « Déjà, c'est une enfant, et on n'aime pas ça. En plus, c'est mon adresse ! J'habite dans cette résidence, l'entrée d'à côté, au 114 rue Petit. » Ce qui rassure son chef. « Au moins, on ne sera pas en terrain inconnu. On part séance tenante, tous les six, plus le procédurier et le commissaire Flaesch, chef de section à la Crim », à bord de la Renault 16 du groupe et de deux véhicules empruntés au service. Un photographe et un technicien de l'Identité judiciaire (IJ) les accompagnent.

Accueillis par le gardien de l'immeuble, en l'occurrence « l'inventeur » – celui qui a découvert le cadavre –, le procureur de la République et les premiers intervenants du commissariat de quartier, ils descendent tous les dix au troisième sous-sol, car « tout le monde doit s'imprégner de la scène de crime », explique Jean-Louis Huesca. Mais cette fois, l'endroit est tellement exigu et inconfortable que les policiers de la Crim peuvent juste jeter un coup d'œil à tour de rôle sur ce « petit corps dissimulé sous un bout de moquette sale, dans un débarras dépourvu de porte et de lumière ». À la lueur de la torche, les flics découvrent Cécile Bloch, une main levée et figée qui émerge de ce tapis de fortune replié sur elle.

Le procédurier Jean-Marie Zahra, le magistrat et les techniciens de l'IJ restent seuls pour effectuer les constatations. L'inspecteur Zahra soulève la moquette sale qu'il place sous scellés. Il l'emportera au 36. Il note tous les détails de la scène, voit « deux traces de strangulation au lien d'un centimètre » sur le cou, une « plaie abdominale à l'arme blanche » sous le cœur, mais pas de couteau sur le sol sablonneux. L'arme du crime a disparu. Il ramasse cependant des cordelettes qui ont sans doute servi à attacher l'enfant et à l'étrangler, et remarque « du sable sur le visage, la bouche, les mains et les ongles », selon le procès-verbal de constatations. Il en déduit que la victime a dû être « agressée face contre terre, puis retournée ». Des « excoriations des genoux et de la figure » accréditent son hypothèse. Le bas du corps de la fillette est dénudé, d'où une « suspicion de violences sexuelles », confirmées plus tard par le légiste qui détectera « des ecchymoses vulvaires », mais « pas de rupture de l'hymen ». Des marques de « griffures d'ongles et des bleus » sur le visage et la gorge de l'enfant trahissent des coups portés pour la maîtriser. Le procédurier décrit

aussi le haut du survêtement rose, le tee-shirt et le sweat trempés de sang, et le cartable ouvert dont des cahiers se sont échappés au milieu de bouts de bois, de ferraille, de gravats entassés par les gardiens dans cette pièce aveugle.

Dans le P-V n° 1, le procès-verbal de constatations qui constitue le socle du dossier judiciaire, Jean-Marie Zahra consigne tous les éléments alentour : la pièce de jeux des concierges à côté, le parking de la résidence au même niveau, l'escalier en colimaçon qui permet de descendre du -2 au -3, non desservi par les ascenseurs. Il établit un plan des lieux. En élargissant le cercle, le procédurier situe le bâtiment de dix étages et recense les moyens de transport publics à proximité : ligne 5 du métro, station Porte-de-Pantin, et bus 75, arrêt Général-Cochet.

### **Le rouleau compresseur de la Crim**

Pendant ce temps, ses collègues sont occupés à d'autres tâches, que Bernard Pasqualini a tout de suite réparties. Il a mis en place la technique dite « du rouleau compresseur », typique de la Crim : constatations, perquisitions, auditions, enquête de voisinage. « On ratisse tout, systématiquement. Mon adjoint Huesca s'occupe du porte-à-porte dans l'immeuble pour essayer d'obtenir des témoignages avec les troisième et quatrième de groupe et les ripeurs [les moins gradés, les flics de base]. La priorité, c'est d'aller voir les parents : je m'en charge avec le commissaire Flaesch. »

Au troisième étage, les deux hommes pénètrent chez le père et la mère de Cécile Bloch. « On regarde, on observe avec tact, on ne voit pas de désordre inhabituel dans l'appartement. On se demande si on doit perquisitionner car, parfois, ne pas le faire peut entraîner des conséquences irrémédiables, comme c'est arrivé aux gendarmes dans l'affaire du petit Grégory. » En effet, ne pas avoir mené de perquisition officielle dans la maison de ses parents Christine et Jean-Marie Villemin, en octobre 1984, a entretenu à tort la rumeur sur la culpabilité de la mère de Grégory. « On n'apprend pas ça dans les écoles de police, comment se comporter », me glisse le chef de groupe, qui suit son instinct. « On va dans la chambre de la petite fille, on survole, c'est bien rangé, pas de traces de lutte ou d'agression, on n'ouvre pas les tiroirs, on ne fouille pas. » En revanche, lors d'un précédent meurtre de

fillette à L'Hay-les-Roses dans le Val-de-Marne, Pasqualini n'avait pas pris de gants avec le beau-père de l'enfant : « On avait immédiatement procédé à une perquisition et trouvé des bijoux déclarés volés dans des pochettes de trente-trois tours, puis confondu ce suspect. » Mais chez les Bloch, son intuition lui commande de ne pas en rajouter. Il leur demande une photo de la victime pour la présenter aux gens dans le quartier, les questionne sur les circonstances de la disparition de la collégienne et note les réponses sur un calepin. Il convoquera les parents plus tard au 36 pour une audition en bonne et due forme, mais pour l'instant, il pare au plus pressé. Il cherche une piste.

### **À midi, le téléphone a sonné dans le vide**

Cécile se rendait seule au collège Georges-Rouault, de l'autre côté du périphérique. Ce matin-là, elle a dû partir vers 8 h 45 pour son cours de gym qui avait lieu à 9 heures, racontent ses parents. Tous deux inspecteurs à la Sécurité sociale, ils ont quitté l'appartement à 8 heures. Comme d'habitude, la mère a téléphoné à midi pour s'assurer que sa fille était bien rentrée déjeuner. Mais le téléphone a sonné dans le vide. Elle a pensé que la petite était sortie promener le chien sans le lui demander. Elle a rappelé dix minutes plus tard. Toujours personne au bout du fil. La mère a contacté le collège : on lui a répondu que Cécile n'était pas venue en classe ce lundi matin. Les parents se sont alors affolés, car ce n'était pas dans ses habitudes. Ils sont revenus en catastrophe chez eux et l'ont cherchée partout. Le père, Jean-Pierre, a refait à pied le trajet de sa fille jusqu'au collège et au gymnase attendant. Rien. Il a inspecté les garages souterrains. Rien. Il a demandé aux concierges, dont la loge se trouve au 114 rue Petit, de l'aider. Accompagné de son collègue William et d'un beau-frère policier, le gardien, Bernard, a commencé à explorer la cage d'escalier du 116 par le dixième étage jusqu'au troisième sous-sol. C'est là qu'ils l'ont trouvée, morte. L'un a téléphoné au 17 de police secours, l'autre est monté à toute vitesse prévenir Jean-Pierre Bloch\* : « Elle est en bas. » Le père s'est précipité à son tour dans la cave devenue caveau. Sous le halo tremblotant de la lampe électrique, il est resté pétrifié par la vision de la petite main raide et froide au bout du bras dressé vers le ciel. Puis a crié : « Vite, appelez un médecin ! » au policier qui l'a rembarré d'un ton sec : « Ce n'est pas la peine. »

Étudiant en biologie et pharmacie à l'hôpital d'instruction des armées Bégin à Saint-Mandé, dans le Val-de-Marne, Luc Richard-Bloch\*, 24 ans, apprend la mort de sa sœur par son beau-père, Jean-Pierre, de façon très brutale : « Cécile n'est plus. » Le demi-frère laisse tout en plan, traverse Paris à toute vitesse et débarque dans l'appartement familial : « Il y a beaucoup de monde chez nous. On essaie de comprendre ce qui a pu se passer avec les policiers », me confie-t-il. Le divisionnaire Pasqualini veut en savoir un peu plus sur le profil de la petite, sur ses fréquentations et son emploi du temps, car « dans 90 % des cas, le meurtrier a un lien avec la victime ». Les parents racontent Cécile, au présent : « une enfant autonome, responsable, qui a un an d'avance à l'école, s'exprime bien, ne fait pas de bêtises ou de fugue, parle facilement aux adultes », peut-être parce qu'elle vit avec deux grands frères et ses parents. Le chef de groupe s'enquiert de ses activités : Cécile joue du violon dans l'orchestre d'enfants fondé par Alfred Loewenguth, l'un de ses parents l'accompagne aux répétitions chez Mme de Longeville et aux cours de solfège boulevard Magenta, vers le métro aérien de La Chapelle. Tous les vendredis soir, elle se rend seule à la piscine à côté du collège. Parfois, elle fait les courses au *Franprix* d'à côté et balade le chien dans le quartier avec son frère ou sa mère. Pasqualini note les noms et les adresses, ses trajets à pied, et demande à nouveau si la famille a remarqué quelque chose de bizarre ou d'inhabituel.

**« Il a une peau irrégulière avec des marques d'acné ou de variole »**

C'est alors que le frère se souvient de quelque chose. « J'étais tellement dans le brouillard qu'il m'a fallu beaucoup de temps pour faire le lien avec un homme que j'avais croisé le matin dans l'ascenseur », témoigne Luc Richard-Bloch. Trente ans plus tard, il nous retrace la scène : « À 8 h 20, j'ai attendu l'ascenseur dans le noir, la lumière du palier du troisième étage ne marchait pas. Quand la porte du monte-charge s'ouvre, il y a un homme à l'intérieur qui a déjà appuyé sur le bouton du -2 car le voyant rouge est allumé. J'appuie sur celui du rez-de-chaussée. Il me dit bonjour, je le vois de profil arrière. J'ai pu l'observer le temps de descendre : il a entre 25 et 30 ans, des cheveux châtain courts, avec une mèche sur le

front. Il doit mesurer environ 1,85 m car il était plus grand que moi qui fais 1,75 m. Il est de corpulence moyenne. Il porte une tenue vestimentaire décontractée : un jean un peu délavé, une veste claire et des chaussures de sport Adidas à rayures bleues ou noires, fatiguées. Il a une peau irrégulière avec des marques d'acné ou de variole. Il est un peu négligé et poussiéreux, comme un routard. Il s'exprime bien en français, sans accent. Il est posé mais son comportement m'a étonné parce qu'il a été trop poli, obséquieux même. Quand je suis sorti, il m'a dit : "J'espère que vous passerez une très bonne journée." C'est une parole déplacée pour quelqu'un que l'on voit pour la première fois. J'ai pensé qu'il s'agissait d'un visiteur venu voir un habitant de l'immeuble. » Par un effet boule de neige, les parents de Cécile Bloch se rappellent à leur tour qu'ils ont pris l'ascenseur avec le même type, vingt minutes plus tôt, à 8 heures, mais n'ont pas trop fait attention à lui car ils étaient ensemble.

Cette description, scrupuleusement notée par Pasqualini dans son carnet, constitue une piste sérieuse. Un fil à tirer pour l'inspecteur qui fait le point avec son adjoint. Et tout colle. Six autres voisins ont vu un jeune homme « du même signalement » entre 7 h 55 et 8 h 45 dans le monte-charge, car le second ascenseur avait été « mis en panne avec une allumette ». Le frère de Cécile Bloch et une autre résidente avaient également remarqué la veille un paquet de cigarettes Marlboro vide, coincé au niveau -2, dans la porte qui conduit en dessous par l'escalier en béton, la maintenant entrouverte. Enfin, une dame a vu l'inconnu « sortir en courant » du monte-charge à 9 h 15, traverser le hall d'entrée et partir dans la rue Petit.

À la fin de ce lundi de dérouille, Bernard Pasqualini récapitule avec tous ses inspecteurs : « Ce grand type de 20-25 ans à la peau abîmée a passé cinquante minutes entre l'ascenseur et le sous-sol pour chercher sa proie. Une fillette, partie avec son petit frère, a eu chaud. À 8 h 45, il a piégé la petite Bloch et l'a entraînée de force au -3 où il est resté une demi-heure puis a quitté les lieux. » Le chef enquêteur constate que « l'auteur a préparé son coup : il a saboté l'un des deux ascenseurs et bloqué la porte du sous-sol. Il a peut-être aussi cassé le digicode d'entrée qui avait été réparé le vendredi et l'éclairage du troisième étage ». Le suspect ayant l'air « un peu négligé, avec ses baskets sales », les policiers pensent « à un traîne-savate qui a pu passer la

nuit en bas ». Ils s'en vont contrôler sans attendre les SDF du foyer d'en face, puis en interpellent d'autres dans le métro pour savoir si, « un jour, ces clochards ont dormi dans les caves du 116 rue Petit ». Et qui sait, avec un coup de chance, ils tomberont sur le meurtrier à la peau grêlée de Cécile Bloch.



## Le portrait-robot de l'inconnu de l'ascenseur

---

Trois jours après l'assassinat de Cécile Bloch, son frère et ses parents, en compagnie de quatre voisins, sont reçus dans les locaux de l'IJ, au 7 quai de l'Horloge à Paris, dans l'antre du père de la police technique, Alphonse Bertillon\*, pour un exercice compliqué. Il s'agit de se rappeler en détail du visage de l'inconnu qu'ils ont aperçu dans l'immeuble du 116 rue Petit, le matin du 5 mai 1986, entre l'ascenseur et les sous-sols, afin d'esquisser un portrait-robot. Le portraitiste de l'IJ commence par leur demander la forme du visage. Les sept témoins optent pour un contour « plutôt carré en haut mais allongé en bas ».

Le dessinateur le trace à la main sur un papier puis s'enquiert de la coiffure du suspect : « Cheveux châtain clair, courts mais pas trop, avec une mèche pas très proéminente qui part sur la droite. » Il cherche parmi ses jeux de bandes découpées dans de véritables photographies ce qui correspond le mieux pour la coiffure et le front, puis procède de même pour les yeux « de couleur marron, un peu enfoncés », et les sourcils, « plutôt fins ». Il termine par la bouche et le menton. Il assemble les différentes parties, des yeux en amande, un nez droit avec le bout plus épais, des lèvres minces. À la fin, il ajoute en général sur ses croquis les signes particuliers (cicatrices, grains de beauté, bec-de-lièvre, lunettes, barbe, moustache ou rouflaquettes) et colorie le dessin pour restituer le teint. Après une ultime retouche, il ne reste alors qu'à faire revenir les témoins pour le valider. Mais cette fois, impossible de restituer la peau si caractéristique du suspect décrite par Luc Richard-Bloch, le grand frère de la victime, qui a eu le temps de le « scanner », comme il dit.

### Des souvenirs aléatoires

L'intrus du 116 rue Petit est un Blanc imberbe au visage constellé « de marques d'acné ou de variole ». D'autres voisins ont également aperçu ces stigmates. « Pour des raisons purement techniques, la police n'avait pas les moyens de faire le rendu de la peau, m'explique Luc Richard-Bloch. Donc on l'a réalisé en deux fois. On a associé et superposé les différentes parties quai de l'Horloge, puis les enquêteurs nous ont envoyés dans un atelier de graphistes de la rue de Turenne qui disposait d'outils et de texture pour reproduire la peau. » Biologiste, il est bien placé pour savoir que ce n'est pas une science exacte : « Ce portrait est le fruit d'une cogitation collective sur lequel on s'est tous accordés. Certes, il a fallu prendre en compte et réunir les avis, parfois pas totalement concordants, de tous les témoins. »

Il n'empêche que Luc Richard-Bloch évalue alors le réalisme du portrait à « 7 sur 10 », ce qui est un score honorable. « L'image de l'individu m'habite au quotidien, comme un fantôme, me confiait-il. Et je le revois à chaque fois que je prends l'ascenseur. » Bien sûr, ce dessin a ses imperfections : « Je le trouve trop sérieux, trop grave par rapport à l'homme de l'ascenseur qui avait l'air satisfait et sûr de lui. Il était réjoui comme s'il avait déjà commis l'acte. Il a réussi quand même à leurrer neuf personnes. » Mais comment retraduire une telle attitude « bien plus présente que sur le visage du portrait-robot » ? C'est accessoire, mais les cheveux non plus n'étaient pas aussi sages, selon lui : « J'avais l'impression qu'il s'était peigné à la main. »

Pour sa part, Bernard Pasqualini, qui était chef du groupe d'enquête à la Crim, a tendance à mettre « quasiment 10 sur 10 » à ce croquis du Grêlé qu'il diffuse immédiatement dans les journaux, les commissariats et les gendarmeries. « Je ne suis pas un fana du portrait-robot, car on sait par expérience que l'état de stress d'une victime ou la vision furtive d'une personne peut fausser l'image. Mais dans ce cas-là, j'estime qu'on approchait quelque chose de bien. Il est basé sur plusieurs témoins fiables et sereins puisqu'ils n'ont pas été agressés par cet individu, notamment le frère qui, le temps de descente de l'ascenseur, l'a observé. En deux ou trois minutes, on a le temps de photographier quelqu'un. » Il n'empêche que Luc Bloch vient

de perdre sa petite sœur, et réalise après coup qu'il a eu le tueur en face de lui.

Ce procédé du « portrait-robot » (ou de la « photo-robot ») a été utilisé pour la première fois en 1953 par le commissaire Pierre Chabot, chef du service d'Identité judiciaire de Lyon. Il avait alors élaboré de façon artisanale un portrait artificiel à partir de « 144 photos anthropométriques sélectionnées pour la diversité de leurs types<sup>1</sup> ». Grâce à lui, le commerçant qui avait tiré sur une femme à côté de l'hippodrome du Grand-Camp à Villeurbanne avait été reconnu et confondu. On l'a expérimenté à nouveau deux ans plus tard, en août 1955, dans la retentissante affaire du meurtre de la Britannique Janet Marshall, à Belloy-sur-Somme. Une factrice ayant aperçu un rôdeur près des lieux du crime a aidé à établir le portrait-robot d'un visage balaféré. Mais comme le raconte le commissaire Charles Diaz\*, ancien de la Crim et historien de la PJ, « un gardien en chef de la prison de Meaux, qui lisait les journaux, s'est souvenu qu'un détenu pour violences sexuelles, un certain Robert Avril, écrivait à sa fiancée à Belloy-sur-Somme ». Or, quand les gendarmes lui présentent le portrait-robot du tueur de l'institutrice anglaise, le maton ne reconnaît pas son prisonnier. Le meurtrier de Janet Marshall sera finalement arrêté pour un cyclo volé. Et c'était bien Robert Avril ! En comparant la photographie de l'accusé prise le jour de son procès et le croquis publié dans la presse, Charles Diaz comprend mieux la confusion du gardien : « Sur la vraie photo, cet homme au front dégarni paraît falot et se fend d'un sourire alors que le portrait-robot renvoie un visage taillé à la serpe à l'aspect brutal. Il en ressort de la violence. » Souvent, les traits ou le regard effrayants du suspect dans un moment proche de son crime ne correspondent pas à son visage de tous les jours. Ou à l'inverse, des témoins ne parviennent pas toujours à restituer l'expression du criminel qui les a frappés. Charles Diaz cite des exemples d'oubli majeur comme « de grosses lunettes à verres épais ou une barbe », ou de distorsion : « De profondes rides d'expression sur les joues sont devenues une cicatrice. » Il peut

1. Le commissaire Chabot a découpé cent quarante-quatre photographies anthropométriques en trois bandes horizontales correspondant à trois parties du visage : supérieure, centrale et inférieure. Un passe-vue permet de faire coulisser les trois réglettes indépendamment et de recomposer le portrait dans une fenêtre centrale. En 1993, un logiciel bien plus moderne importé d'Angleterre est apparu en France.

toutefois rester un air ou une ressemblance qui fera tilt chez un témoin, un parent, un voisin ou un collègue.

Bien qu'il soit basé sur des souvenirs fragiles et aléatoires, cet outil permet néanmoins des identifications. Ainsi dans les années 1990, Virginie, une maquilleuse des *Galleries Lafayette* qui avait assisté à un meurtre dans le métro, se révélera être une physionomiste hors pair : « Ses portraits-robots des deux criminels se sont avérés plus fidèles que des photographies », m'expliquait feu Gérard Sanderson en 1999, lors d'une plongée à la Crim pour *Libération*. En revanche, avec une rescapée du tueur en série Guy Georges, ce chef de groupe va se fourvoyer.

En 1995, malgré l'arrivée d'un logiciel pour élaborer les portraits-robots, la survivante du criminel qui avait passé une demi-heure sous sa coupe se trompera de bonne foi. Persuadée à tort qu'il était de type maghrébin, cette psychomotricienne s'en voudra énormément d'avoir aiguillé les enquêteurs sur une fausse piste. Cependant la faute revient plutôt aux professionnels qui avaient exagérément misé sur une victime choquée et un dessin erroné. Gérard Sanderson, chef du groupe d'enquête, croyait pouvoir réitérer l'exploit de sa « "témouine" de choc » des *Galleries Lafayette*. Il n'ignorait pourtant pas que seules 5 % des enquêtes sont résolues grâce à ces caricatures, souvent déformées par la peur, le traumatisme ou la fulgurance de l'image.

### ***France-Soir* le baptise « le Grêlé »**

Dans l'affaire du meurtre de Cécile Bloch, le groupe Pasqualini n'a pas d'éléments matériels à exploiter – pas d'arme du crime, pas d'indices – et lance comme une bouteille à la mer ce portrait-robot jugé « fiable », pour essayer de susciter l'identification du Grêlé. Il le diffusera le 14 mai sur la circulaire régionale n° 31/86 destinée à tous les services de police et de gendarmerie d'Île-de-France, avec son signalement : « Type européen, 25 ans environ, 1,80 m, corpulence athlétique, cheveux châtain clair, teint pâle, peau marquée, vêtu de façon sportive : blouson de cuir, jean, chaussures de sport. » La police judiciaire parisienne demande à ceux qui reconnaîtraient cet « individu auteur d'un homicide volontaire et viol sur mineure » de l'aviser par télégramme ou par téléphone en indiquant son numéro de standard qui ne comporte à l'époque que huit chiffres : « 42 77 11 00 », et les postes

des fonctionnaires de la brigade criminelle dévolus à Cécile Bloch. Cet avis de recherche avec le visage du Grêlé sera placardé dans tous les commissariats et gendarmeries de la région, et diffusé dans tous les journaux. C'est ainsi que *France-Soir* très friand de faits-divers a baptisé ce tueur au visage tavelé « le Grêlé ».

En parallèle, les inspecteurs poursuivent leur enquête de voisinage dans les huit cents appartements de la résidence et dans ce quartier du XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, munis de la photo de Cécile Bloch et de ce portrait-robot, en quête d'un témoignage : « On cherchait partout ce visage-là, me confie l'inspecteur Jean-Louis Huesca, sans savoir si c'était réellement le bon. » Cet ex-numéro 2 du groupe m'a toujours raconté qu'il était « très réticent et méfiant depuis le début » sur cette technique. « Je n'ai jamais vu de portrait-robot qui ressemble vraiment. Et lorsque j'ai eu le frère au bureau pour le lui soumettre, il n'était pas convaincu. Il m'a déclaré : "Ça ressemble mais ce n'est pas ça, la forme du visage n'est pas très caractéristique." » L'inspecteur Huesca doute en particulier de la restitution de la « vilaine peau » du suspect : « C'est difficile sur un dessin pour grêler sans vraiment montrer des trous. J'ai toujours pensé qu'il avait une peau plus acnéique avec des petites cicatrices que des marques creusées de variole. » Pour son chef, Bernard Pasqualini, on ne peut pas mettre de côté cet outil. Qu'il soit fidèle ou pas, le portrait-robot fait partie de la panoplie de l'enquêteur.

Toutefois les empreintes digitales restent bien plus probantes. Au bout des doigts, les dessins papillaires, un entrelacement de lignes, de lacs, de boucles, d'arcs ou verticilles, sont en effet propres à chacun, et permettent d'identifier des récidivistes. Inventée par un Britannique de Scotland Yard<sup>2</sup> et importée d'Angleterre, la dactyloscopie existe en France depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1894, le père fondateur de la police technique, Alphonse Bertillon, ajoute aux mensurations osseuses et aux photographies anthropométriques des suspects figurant sur ses fiches les quatre doigts de leur main droite. Il identifie ainsi en 1902, pour la première fois, le meurtrier d'un dentiste de la rue Saint-Honoré

2. Cette classification a été élaborée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par le Britannique sir Edward Henry, de Scotland Yard. Puis adoptée en France par le père de la police technique Alphonse Bertillon qui ajoute, sur ses fiches de mensurations osseuses des récidivistes et condamnés, leurs empreintes digitales. Mais les fichiers manuels basés dans chaque service départemental de police judiciaire vont perdurer.

qui avait laissé des traces sur les morceaux de verre d'une vitrine brisée. Mais en 1986, l'année de l'assassinat de Cécile Bloch, on en est encore quasiment au même point. Le commissaire à la Maigret, fumeur de pipe et chapeau mou, Richard Marlet\*, qui deviendra le Bertillon des temps modernes entre 1995 et 2005, se souvient des prélèvements de traces papillaires sur les scènes de crime, « à la poudre d'aluminium et au pinceau »... Et quand, par chance, un meurtrier laisse de belles empreintes digitales faciles à repérer et à relever, ce n'est pas une sinécure de les comparer avec celles des criminels déjà répertoriés. C'est à la main et à la loupe qu'il faut éplucher une à une les fiches cartonnées dans chaque département. Il n'existe pas encore de fichier national et informatisé.

C'est ainsi que les « traceurs » de l'Identité judiciaire de Paris, comme on appelle ces spécialistes, s'évertuent à retrouver des empreintes identiques aux traces de doigts semées par un redoutable tueur en série de vieilles dames qui sévit depuis le 5 octobre 1984, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Louis-Gérard David, alors « traceur » à l'IJ, se rappelle la traque souterraine de « ce meurtrier de petites mamies » qui avait laissé ces indices sur une vingtaine de scènes de crime : « On passait nos journées, nos soirées, nos nuits à comparer ces traces papillaires à celles gardées dans nos fichiers, pour l'identifier. On les examinait à la loupe comme Sherlock Holmes pour trouver des points de concordance, on s'usait les yeux. » Cent cinquante mille fiches seront ainsi compulsées, pour rien. Les policiers réaliseront plus tard que Thierry Paulin n'était pas fiché à Paris, mais dans le Val-de-Marne et en Haute-Garonne... Ce n'est pas par ses empreintes digitales que ce jeune Antillais aux cheveux peroxydés sera enfin arrêté le 1<sup>er</sup> décembre 1987, mais grâce au portrait-robot établi par une rescapée de 87 ans, pourtant rouée de coups et laissée pour morte. Les traits de l'agresseur sont si fidèlement restitués sur ce croquis distribué à tous les flics parisiens que le commissaire Francis Jacob, le croisant par hasard dans la rue, le reconnaîtra et l'interpellera sur-le-champ. Le ministre de l'Intérieur socialiste Pierre Joxe a bien lancé un plan de modernisation de la police technique et scientifique en 1985, mais le fichier automatisé des empreintes digitales<sup>3</sup> ne commencera à tourner que le 1<sup>er</sup> avril

3. Le fichier automatisé des empreintes digitales (Faed) ne sera créé que le 8 avril 1987, mais l'enregistrement des fiches cartonnées qui supportent des traces de doigts

<b>22. La fin du Grêlé.</b> .....	219
« A-t-on loupé quelque chose ? ».....	220
Insoupçonnable.....	222
Remerciements à la juge.....	223

ANNEXES

<b>Chronologie croisée.</b> .....	229
<b>23 personnages.</b> .....	245
<b>Remerciements.</b> .....	263
<b>Bibliographie</b> .....	265